

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD NIVERNAIS

Le 28 Mars 2023 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine Roy, Présidente.

Date convocation : 22 Mars 2023. **Présents :** AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BERNARD Colette, BORNET Carole, CAILLOT Daniel, COLAS David, DAGUIN Gérard, ESCURAT Elisabeth, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GAUTHERON François, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, JAMET Christine, LEMOINE Fernand, LEROY Anne, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine,

Excusés : BARBIER Roger (pouvoir à Colas D.), BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina (pouvoir à Lemoine F.), CLAVEL Eric, DUMONT Sylvie (pouvoir à Vingdiolet MC.), GATEAU Mireille (pouvoir à Roy B.), GIRARD Pascal (pouvoir à Barbier D.), GRZESKOWIAK Ingrid, HOURCABIE Guy, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Moreau A.), LOUHET Damien, MARTIN Michel (pouvoir à Roy R.), SAURAT Jean-François, SIMONNET Pascale (pouvoir à Vincent M.),

Secrétaire de séance : COLAS David **En exercice :** 44. **Présents :** 30. **Votants :** 38

Tourisme : Hôtel de l'agriculture – Plan de financement et demande de subventions

La Communauté de Communes Sud Nivernais a racheté les murs de l'Hôtel de l'Agriculture en 2017. Alors occupé, l'hôtel a vu les derniers gérants fermer ses portes en début d'année 2020. Depuis, le bâtiment est inoccupé, pouvant s'apparenter, selon la définition de l'INSEE, à une friche.

L'hôtel de l'Agriculture constituait une offre d'accueil touristique importante, voire vitale pour le territoire (35 % de la capacité hôtelière sur Decize), se situant à la confluence des itinéraires touristiques que sont le Canal du Nivernais (Tour de Bourgogne à vélo) et le Canal Latéral à la Loire (Eurovelo 6). Il a donc une vraie carte à jouer pour le développement du territoire.

Face à ces constats et dans une perspective de développement touristique globale, la CCSN projette de rénover cet hôtel-bar-restaurant d'une surface d'environ 800 m².

Le projet vise à garder la partie hôtelière mais sans sa partie restauration. Afin d'optimiser son offre une salle de réception et sa cuisine seront mises en location.

Les enjeux sont donc multiples :

- Pérenniser et conforter la capacité d'accueil sur le territoire,
- Redynamiser l'attractivité du territoire,
- Permettre le développement de nouvelles offres de services (salle en location).

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DÉPENSES	MONTANT (EN € HT)	RECETTES	MONTANT (EN € HT)
Honoraires sur travaux / frais de maîtrise d'œuvre	92 030,00 €	Fonds Friches	245 596,00 €
		Loyers	709 034,00 €
Travaux	924 000,00 €	Autofinancement	61 400,00 €
TOTAL	1 016 030,00 €	TOTAL	1 016 030,00 €

Conformément au vote du budget 2023, il est proposé au Conseil :

- D'approuver le plan de financement prévisionnel,
- D'autoriser la Présidente à solliciter les demandes de subventions correspondantes
- D'autoriser la Présidente à effectuer toutes les démarches et signer tous documents afférant au dossier.

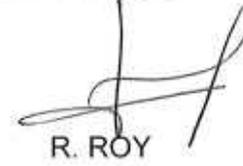
Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, le 30 Mars 2023

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 30/03/2023
Et de la publication le 30/03/2023

La Présidente

La Présidente,



R. ROY